

Conseil communal de Genolier
Commission des eaux et égouts

Objet : Préavis N°57/2020

Relatif à une demande de crédit CHF 145'000.- TTC pour financer l'aménagement des berges de l'Oujon.

Présents :

Municipaux : Georges Richard et André Darmon

Commission eaux et égouts : Glen Geissmann, Marco Rusconi, Martin Schlaepfer, Georges Sublet, et David Vez

La commission s'est réunie le 26 mai 2020 avec MM. Richard et Darmon afin de discuter cet objet.

Des compléments d'informations ont été demandés sur les différentes façon de canaliser le cours d'eau en question ainsi que les autres traversant le village afin de minimiser les coûts futurs et comment pouvons-nous prendre la problématique à sa base. MM. Richard et Darmon nous ont expliqué que la surface imperméable avait considérablement augmenté dans le village de Genolier mais aussi en amont, dans le village d'Arzier ce qui explique une amenée d'eau plus grande dans nos cours d'eau. Ces travaux nous garantissent une solidité des rives sur le long terme.

Les municipaux nous ont communiqué que le coût de l'offre n'avait pas augmenté avec le COVID.

Après discussion sur nos différentes questions et éclaircissements de la part des municipaux, la commission des eaux et égouts suggère au conseil d'accepter les conclusions du préavis N°57/2020.

Genolier, le 03 juin 2020

Glen GEISSMAN Marco RUSCONI Martin SCHLAEPFER Georges SUBLET David VEZ (rapporteur)